



Premier service divin de la nouvelle année avec l'apôtre de district Deubel

04.01.2026

Pour commencer l'année, le dimanche 4 janvier, l'apôtre de district Thomas Deubel s'est rendu dans la communauté de Bâle. Quelques autres communautés de la région étaient invitées à ce service divin solennel.



Lors de ce premier service divin de l'année, l'apôtre de district Thomas Deubel a notamment prié pour les victimes de Crans-Montana. Il a servi avec la parole tirée de Marc 5:36. Selon ce passage biblique, Jésus a dit au chef de la synagogue, Jaïrus: «Ne crains pas, crois seulement!».

En introduction, la communauté a chanté le cantique: «Tout commence tout avec le Seigneur!». L'apôtre de district a repris ces paroles et posé la question: «Tout?». «Tout» ne concerne bien sûr que ce qui a trait au salut de notre âme. Le Saint-Esprit soutient nos décisions en cela. C'est à nous de décider. Dieu ne décide pas à notre place.

La peur fait partie de la vie. Joseph, le fiancé de Marie, Simon Pierre, et même Jésus ont éprouvé des peurs. Cependant, nous pouvons opposer à la peur la confiance en Dieu. Jaïrus avait confiance en Jésus-Christ. Il l'a amené auprès de sa fille morte, qui a ensuite été ressuscitée par Jésus.

L'apôtre-patriarche a suggéré que, en 2026, nous nous penchions plus intensément sur les articles de notre confession de foi. L'apôtre de district en a abordé les trois premiers articles. Nous croyons en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Brève explication du saint-scellé

Le saint-scellé est le sacrement par lequel le croyant reçoit le don du Saint-Esprit par l'imposition des mains et la prière d'un apôtre, et qui fait de lui un enfant de Dieu appelé à être des prémices. Aussi est-il dit, dans l'article 8 de la confession de foi: «Je crois que, pour obtenir la filiation divine et remplir la condition nécessaire pour être des prémices, les baptisés d'eau doivent recevoir le don du Saint-Esprit par l'intermédiaire d'un apôtre.»

Un sceau sert à authentifier des documents importants et à leur conférer de l'autorité; il atteste leur authenticité. Ces aspects significatifs sont contenus dans la désignation du sacrement du baptême de l'Esprit. De plus, comme nous le lisons dans les épîtres du Nouveau Testament, «être scellé» est compris comme l'acceptation du don du Saint-Esprit.

- «Or, celui qui nous affermit avec vous en Christ et qui nous a consacrés par son onction, c'est Dieu; il nous a aussi marqués de son empreinte et a mis l'Esprit comme un gage dans notre cœur» (2 Corinthiens 1:21-22).
- «En lui [le Christ], vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, l'Evangile qui vous sauve, en lui vous avez cru et vous avez été marqués de l'empreinte du Saint-Esprit» (Éphésiens 1:13).
- «N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption» (Éphésiens 4:30).

Source: [Le Catéchisme de l'Église néo-apostolique](#)